



CA Tulle Agglo (Siren : 241927201)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Tulle
Arrondissement	Tulle
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/12/1993
Date d'effet	16/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Michel BREUILH

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Rue Sylvain Combes
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19000 TULLE
Téléphone	05 55 20 75 00
Fax	05 55 20 75 01
Courriel	tulleagglo@tulleagglo.fr
Site internet	www.tulleagglo.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	45 493
-----------------------------	--------

Densité moyenne

52,01

Périmètre

Nombre total de communes membres : 43

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Bar (211901608)	313
19	Beaumont (211902002)	120
19	Chamboulive (211903703)	1 192
19	Chameyrat (211903802)	1 553
19	Champagnac-la-Prune (211904008)	154
19	Chanac-les-Mines (211904107)	445
19	Chanteix (211904206)	648
19	Clergoux (211905609)	417
19	Cornil (211906102)	1 316
19	Corrèze (211906201)	1 198
19	Espagnac (211907506)	395
19	Eyrein (211908108)	520
19	Favars (211908207)	1 144
19	Gimel-les-Cascades (211908504)	784
19	Gros-Chastang (211908900)	190
19	Gumond (211909007)	99
19	Ladignac-sur-Rondelles (211909601)	425
19	Lagarde-Marc-la-Tour (200085520)	967
19	Lagraulière (211910005)	1 183
19	Laguenne-sur-Avalouze (200084333)	1 589
19	La Roche-Canillac (211917406)	127
19	Le Chastang (211904800)	359
19	Le Lonzac (211911805)	828
19	Les Angles-sur-Corrèze (211900907)	128
19	Naves (211914601)	2 551
19	Orliac-de-Bar (211915509)	264
19	Pandrignes (211915806)	167
19	Pierrefitte (211916606)	93
19	Saint-Augustin (211918107)	424
19	Saint-Clément (211919402)	1 405
19	Sainte-Fortunade (211920301)	1 852
19	Saint-Germain-les-Vergnes (211920707)	1 173
19	Saint-Hilaire-Peyroux (211921101)	1 036
19	Saint-Jal (211921309)	621
19	Saint-Martial-de-Gimel (211922000)	491
19	Saint-Mexant (211922703)	1 354
19	Saint-Pardoux-la-Croisille (211923107)	177
19	Saint-Paul (211923503)	242
19	Saint-Priest-de-Gimel (211923602)	487
19	Saint-Salvador (211924006)	314

19	Seilhac (211925508)	1 834
19	Tulle (211927207)	14 653
19	Vitrac-sur-Montane (211928700)	261

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 40

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
<i>A compter du 1er janvier 2018</i>
- Assainissement non collectif
- <i>service public d'assainissement non collectif.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- <i>Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et des déchets assimilés. - Etude, mise en oeuvre et exploitation d'un service de collecte des déchets ayant vocation à être recyclés et des déchets inertes.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
- <i>Elaboration d'un Agenda 21. Protection et mise en valeur de l'environnement. Les actions de la communauté d'agglomération dans le domaine de l'environnement concernant : - cellule opérationnelle de rivière prenant en charge les études et travaux affectant les cours d'eau du territoire (entretien des berges, intervention sur le lit du cours d'eau, aménagement à des fins de loisirs, ..), - établissement, entretien et promotion des sentiers pédestres et de circuits sportifs après l'étude et élaboration d'un schéma communautaire, - recensement des zones humides et étude et gestion du marais du Brezou, - en liaison avec le schéma départemental, réalisation d'une étude des réseaux d'alimentation en eau potable et défense incendie afin de déterminer les actions à entreprendre en vue de pérenniser les ressources, assurer la sécurité des réseaux, optimiser la consommation et coordonner les interventions des différents services communaux et intercommunaux.</i>
- <i>Portage et gestion de dispositifs territoriaux en faveur de la transition écologique et énergétique et le cas échéant des enveloppes dédiées aux bénéfices des porteurs de projets s'inscrivant dans une démarche intercommunale. - Coordination territoriale et soutien technique aux actions de maîtrise de l'énergie et aux actions de promotion et de développement des énergies renouvelables. - Distribution de chaleur et de froid pour les réseaux publics conçus pour délivrer plus de 600 Mwh/an y compris vente d'énergie.</i>
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
- <i>Elaboration et mise en oeuvre d'un plan climat-air-énergie territorial.</i>
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
- <i>étude pour le soutien, le coordination et l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire intercommunal. - création, aménagement, acquisition et gestion des projets immobiliers de maison de santé pluridisciplinaires reconnus d'intérêt communautaire. - accompagnement et intervention sur des projets d'initiative publique ou privée si ceux-ci s'inscrivent dans le projet de santé territorial, répondent au cahier des charges national des maisons et pôles de santé et obtiennent la validation du projet par la commission régionale d'examen des dossiers de maisons et pôles de santé pluridisciplinaires.</i>
- Action sociale

- accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : étude, construction, aménagement, acquisition, entretien et gestion des équipements et services destinés aux accueils de loisirs sans hébergement reconnus d'intérêt communautaire

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs de développement de la prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politiques locales de commerce et soutien aux activités commerciales touristiques, portuaires ou aéroportuaires. - création et gestion de nouvelles zones d'activités conformément aux orientations du schéma de cohérence et d'organisation territoriale. - participation dans les conditions prévues à l'article L. 5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la création d'un syndicat mixte ayant vocation à la constitution, la gestion et la commercialisation de la zone d'activités du plateau Est de TULLE située sur le territoire d'une ou plusieurs des communes suivantes : EYREIN, ST-PRIEST-de-GIMEL, VITRAC, CORREZE. - création et gestion d'équipements d'accueil pour des activités industrielles, tertiaires et artisanales dans les zones communautaires. - participation au développement du haut débit sur le territoire communautaire, - participation au développement de l'enseignement supérieur de caractère professionnel et de la formation continue. - Participation au capital et à la gouvernance de sociétés de production des énergies renouvelables.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Voir intérêt communautaire.

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

- Participation au développement de l'enseignement supérieur de caractère professionnel et de la formation continue. - Actions de financement ou de cofinancement de construction et d'équipement d'établissements d'enseignement supérieur présentant un intérêt de développement du territoire. - Aide aux projets ayant trait à la vie universitaire, soutien à des programmes de recherche présentant un intérêt communautaire pour le développement du territoire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Voir intérêt communautaire.

- Activités sportives

Voir intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- SCOT

- Schéma de secteur

Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- étude, création et réalisation de ZAC (zones d'aménagement concerté) d'intérêt communautaire, Sont d'intérêt communautaire les ZAC préconisées par le SCOT

- Constitution de réserves foncières

Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation des transports urbains, au sens du chapitre II du titre II de la loi 82 1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi. A ce titre, la communauté de communes peut organiser un service de mise à disposition de bicyclettes en libre service.

- Transport scolaire

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- droit de préemption dans le cadre d'opérations relevant exclusivement de l'une des compétences de la communauté de communes, - approbation et mise en oeuvre de la Charte du Pays de Tulle, - animation et portage d'un Groupe d'Action Locale (GAL) pour mettre en oeuvre une stratégie de développement local. - numérisation des documents cadastraux communaux : installation et mise à jour.
- Plans de déplacement urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaires - Voir intérêt communautaire.</i>
- Parcs de stationnement <i>Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>- animation et promotion générale du territoire communautaire en coordination des actions menées par les offices de Tourisme et syndicats d'initiative existants. - conduite d'études de faisabilité ou participation à de telles études pour des aménagements de sites touristiques et mise en oeuvre soit directement, soit en concertation avec d'autres partenaires des préconisations en résultant. - mise en place de la taxe de séjour - participation à la mise en place de manifestations sportives, culturelles, économiques permettant le rayonnement de la communauté de communes. - création d'un office intercommunal de tourisme</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social <i>Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat <i>- Droit de préemption dans le cadre d'opérations relevant exclusivement de l'une des compétence de la communauté de communes,</i>
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>Service départemental d'Incendie et de Secours : contributions au budget du Service départemental d'Incendie et de Secours.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Développement du Haut Débit et du Très Haut Débit sur le territoire communautaire.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>- aménagement et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage située sur le territoire de la ville de Tulle et d'emplacements familiaux.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
87	SM DORSAL (258728658)	SM ouvert	666 475
19	Syndicat Puy des Fourches-Vézère (200076800)	SM fermé	31 748

19	SM des eaux du Maumont (251908208)	SM fermé	20 266
19	SM départemental pour le transport et le traitement des ordures ménagères (SYTTOM 19) (200044980)	SM ouvert	288 755
19	SI des eaux des deux vallées (200092336)	SM fermé	13 208
19	SIAEP de Puy-La-Forêt (200092328)	SM fermé	6 054
33	Nouvelle-Aquitaine Mobilités (200081735)	SM ouvert	3 724 387
19	SI mixte et à la carte pour l'aménagement de la Vézère (SIAV) (251928776)	SM fermé	174 152
46	SM de la Dordogne moyenne et de la Cère aval (200092138)	SM fermé	174 560

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)